



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 30 mai 2023

Statuer sur la demande du député de Matane-Matapédia
afin de devenir membre d'une commission parlementaire

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 635-20230601

2023

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 30 MAI 2023..... 1

ANNEXE

I. Demande du député de Matane-Matapédia

Réunion du mardi 30 mai 2023

Objet : Statuer sur la demande du député de Matane-Matapédia afin de devenir membre d'une commission parlementaire

Membres présents :

M^{me} Roy (Montarville), présidente

M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et de la présidente, le secrétaire de la Commission a été informé des décisions suivantes du comité directeur :

Statuer sur la demande du député de Matane-Matapédia afin de devenir membre de la Commission des relations avec les citoyens :

Concernant la demande adressée, le 26 mai 2023, à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition des commissions à compter du 12 juin 2023, en dérogeant à l'article 133.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

- Que le député de Matane-Matapédia cesse d'être membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation;
- Que la composition de la Commission de la culture et de l'éducation soit par conséquent modifiée à 10 membres;
- Que la députée de Lotbinière-Frontenac cesse d'être membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation;

- Que le député de Matane-Matapédia devienne membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens;
- Que la composition de la Commission des relations avec les citoyens soit par conséquent modifiée à 12 membres;
- Que la députée de Lotbinière-Frontenac devienne membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Nathalie Roy

FA/mn

Québec, le 31 mai 2023

ANNEXE I

Demande du député de Matane-Matapédia

De : Arsenault, François

Envoyé : 29 mai 2023 08:46

À : Desnoyers, Annie; Moreau, Cindy; Leclerc, Anne-Sophie; Lévesque, Étienne

Cc : Larochelle, Anne-Marie; Paquette, Carolyne; Blanchette, Martin; Chapron, Emmanuelle ; Ndayuhurume, Nathalie

Objet : CAN-Membre PQ

Bonjour,

Le député de Matane-Matapédia a transmis une demande pour devenir membre de la CRC à compter du 12 juin au lieu de la CCE où il est présentement membre. Vous trouverez en pièce jointe cette demande et il revient à la CAN de traiter celle-ci en vertu du Règlement. Dans la mesure où cette demande est acceptée, un consentement sera demandé en Chambre afin de déroger à l'article 133.1 du RAN puisque cela fait moins d'un an que le député a été désigné à sa commission d'origine.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que la Présidente) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires



Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires

Québec (Québec) G1A 1A3

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

Objet:

TR: Motion sur la consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

De : Blanchette, Martin

Envoyé : 26 mai 2023 16:19

À : Arsenault, François

Cc : Bérubé, Pascal

Objet : TR: Motion sur la consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

Bonjour,

Conformément aux échanges de consentements du gouvernement, de l'opposition officielle, du 2^e groupe d'opposition et de la députée de Vaudreuil ci-dessous pour écarter l'article 133.1 RAN, le député de Matane-Matapédia demande à quitter la Commission de la culture et de l'éducation pour devenir membre de la Commission des relations avec les citoyens, et ce à partir du 12 juin 2023.

Merci,

Martin Blanchette | Directeur des travaux parlementaires



Cabinet du chef du Parti Québécois
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.